



# Newsletter



La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Efficacité et la Transition Énergétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux évènements organisés, une veille technique et des retours d'expérience d'établissements de santé en Pays de la Loire.

Retrouvez également la totalité de **notre offre de services globale** !

Offre de service globale

## BIENVENUE



L'équipe ETE est ravie d'accueillir **Houria** pendant 10 semaines pour son stage de Licence 3 !

**Objectif** : Réalisation d'une synthèse technique, financière et réglementaire suite à l'étude et à l'analyse d'environ 80 études techniques réalisées par des bureaux d'étude (Audit énergétique, Audit ECS, Audit contrat d'exploitation, Simulation thermique Dynamique, ...) dans des établissements.

**But** : Création d'indicateurs énergétiques et financiers afin de hiérarchiser les préconisations "types" par poste énergétiques mais également d'estimer une

**Affaire à suivre ... ! On vous tiendra au courant ... !**

## OFFRES D'EMPLOI



**Chargé(e) de mission - Coopérations et financements en transition énergétique (H/F) - Lieu : Nantes (Création de poste)**

**✦ Une super offre à pourvoir au sein de la coordination régionale du "Dispositif ETE" en santé en Pays de la Loire.**

L'offre d'emploi s'inscrit dans un contexte national et régional porteur en matière d'efficacité et transition énergétique, notamment pour le secteur de la Santé.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec les deux coordinateurs régionaux et les conseillers en maîtrise de l'énergie départementaux afin de trouver les sources de financement les plus appropriées aux projets d'investissement liés à l'énergie des établissements de santé.

**L'objectif de ce poste est de développer l'ingénierie qui permettra d'opérationnaliser le financement des projets de rénovation pour les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Pays de la Loire, pour la mise en oeuvre des travaux « moyens » et « lourds ».**

En effet, le volet financier peut constituer un frein à la réalisation des projets de rénovation, par la diversité des dispositifs de soutiens et la méconnaissance des aides financières existantes.

Candidatez !

## RETOURS EXPÉRIENCE



### Retour d'expérience : EHPAD La Sagesse (85)

Grâce au programme ACTEE, nous avons pu réaliser 5 vidéos "retour d'expérience" d'établissements accompagnés dans le cadre du dispositif ETE. Ce mois-ci, vous allez découvrir la démarche engagée par l'EHPAD La Sagesse ([Vidéo](#) + [Support](#)) ! **Gains énergétiques de 13% avec un gain financier de 15 000 € pour un T.R.I de 6 mois !** Un très grand bravo à cet établissement pour son engagement !

Voir les autres vidéos

## APPELS A PROJET & AIDES FINANCIÈRES



- AGENCE DE L'EAU : AAP Sobriété des usages (jusqu'au 30/06/24)
- RÉGION : AAP Rénovation exemplaire (jusqu'au 01/10/24)

- ADEME + RÉGION : AAP EnR & Réseau (jusqu'au 30/09/2024)
- ADEME (PV) : Arrêté tarifaire en vigueur et les conditions d'éligibilités
- ADEME (EnR - Hors PV) : Fonds Chaleur sur étude & investissement
- BANQUES DES TERRITOIRES - Dispositif "Intracting" en santé
- ÉTAT - Prolongation bonification CEE GTB (jusqu'au 30/06/24)
- ÉTAT - Prolongation du bouclier tarifaire jusqu'en 2024
- ÉTAT - Augmentation de la TICGN jusqu'en 2024
- BPI FRANCE : Diag' Eco Flux & Prêt Économies Énergies
- CEE : Liste des opérations éligibles – Secteur tertiaire
- ...

**En savoir plus sur les aides financières & AAP "en cours"  
(liste non exhaustive)**

## ACTUALITÉS



### **Journée nationale du réseau "Conseiller en Transition Énergétique & Écologique en Santé" (CTEES) à Paris le 26 Mars 2024**

Le réseau ETE en santé en Pays de la Loire a répondu présent au 3ème rendez-vous national d'échange et de partage autour de la transition énergétique et écologique en santé !

Une première journée au rythme d'ateliers thématiques : Pistes de financements, Atelier 2 Tonnes, "Convaincre sa direction", SDIE, ...

Suivie d'une deuxième journée tournée vers l'avenir avec les coordinateurs des autres régions et les DR ARS afin d'échanger sur notre vision de la Coordination Régionale de demain.

<b>ARRETE</b> <b>VALEURS ABSOLUES IV</b>	<p>La segmentation des Centres Hospitaliers est déclinée de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres hospitaliers – Administration non intégrée dans un service de soins (bureaux standards)</li> <li>• Centres hospitaliers – Blocs opératoires (blocs opératoires programmés et blocs opératoires d'urgence)</li> <li>• Centres hospitaliers – Réanimation</li> <li>• Centres hospitaliers – Salles blanches (pharmacie, chimiothérapie, dialyse, oxygénothérapie, prélèvements d'organes...)</li> <li>• Centres hospitaliers – Laboratoires classés P2, P3, P4</li> <li>• Centres hospitaliers – Stérilisation</li> <li>• Centres hospitaliers – Blanchisserie</li> <li>• Centres hospitaliers – Restauration collective avec services – Restauration collective inter-entreprises</li> <li>• Centres hospitaliers – Restauration collective – Cuisine centrale (plateau repas)</li> <li>• Centres hospitaliers – Chambres froides positives</li> <li>• Centres hospitaliers – Consultation</li> <li>• Centres hospitaliers – Hospitalisation ambulatoire</li> <li>• Centres hospitaliers – Hospitalisation conventionnelle</li> <li>• Centres hospitaliers – Imageries médicales (mammographie, tomographie, échographie, radiographie, IRM...)</li> <li>• Centres hospitaliers – Laboratoires courants</li> <li>• Centres hospitaliers – Rééducation fonctionnelle – Kinésithérapie (SSR, thérapie, massages...)</li> <li>• Centres hospitaliers – Zone accueil public</li> </ul>
	<p>La segmentation des établissements médico-sociaux est déclinée de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement médico-social – Administration et bureaux (bureaux standards) ;</li> <li>• Etablissement médico-social – Laverie ;</li> <li>• Etablissement médico-social – Restauration collective avec services ;</li> <li>• Centre médical (Maison médicale - Protection Maternelle et Infantile) ;</li> <li>• Centre médical spécialisé pour enfants et adolescents (CAMSP – CMPP) ;</li> <li>• Etablissement de Balnéothérapie – Bassins et piscines (dont vestiaires et douches) ;</li> <li>• Etablissement de Balnéothérapie – Zone de soins (massages, sauna et hammam) ;</li> <li>• Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) – Zones de vie ;</li> <li>• Etablissement d'hébergement social ou médico-social de mineurs en difficultés (MECS) - Zones de vie ;</li> <li>• Etablissement de prise en charge pour les enfants et adolescents (IEM – EEAP – IME – IDA – IDV - ITEP) – Zones de vie ;</li> <li>• Etablissement médicalisé d'hébergement permanent pour adultes dépendants (MAS – FAM/EAM) – Zones de vie ;</li> </ul>

## DÉCRET TERTIAIRE : Établissements de santé, l'arrêté "Valeurs absolues IV" est paru

Ce 14 mars 2024, est paru au *Journal officiel*, l'arrêté Valeurs absolues IV qui complète les niveaux de consommations d'énergie finale à respecter en 2030 pour de nouvelles activités des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, en métropole. Il concerne la blanchisserie dite industrielle, la logistique à température ambiante (les textes sur la logistique à température contrôlée sont déjà sortis), **les centres hospitaliers (page 17 à 28) et les établissements médico-sociaux (page 29 à 39)**, ainsi que les établissements de justice et de sports et les parcs de stationnements.

Cet arrêté de 72 pages définit en annexe les valeurs absolues pour 2030, exprimées en kWh/m<sup>2</sup>/an, selon les sous-catégories des activités concernées et l'ensemble des usages énergétiques. Les consommations des équipements utilisés et la surface qu'ils occupent sont notamment prises en compte. Les assujettis peuvent aussi déterminer les consommations de chauffage, de la ventilation, de la climatisation (poste CVC), liées à la zone climatique et à l'altitude auxquelles ils sont installés.

En savoir plus ...



## **Nouveaux référentiels HQE pour les établissements de santé !**

La construction de tout bâtiment se doit aujourd'hui de répondre aux défis des grandes transitions du climat, de l'énergie, du numérique, du travail, de la finance... Il est désormais essentiel de concevoir et de réaliser des bâtiments durables.

A ce jour, la qualification française des établissements de santé en matière de développement durable se limite à la seule qualité environnementale basée sur les 14 cibles de l'Alliance HQE-GBC, et n'a pas évolué depuis 2008. Elle apparaît en décalage avec la nécessaire prise en compte des enjeux plus transversaux qui pèsent sur la responsabilité sociétale de l'acte de construire et de l'exploitation quotidienne des bâtiments, ainsi que de l'exigence d'une approche plus performancielle capable d'atteindre des objectifs quantifiés réalistes.

**Ainsi, un nouveau Référentiel HQE Bâtiment Durable pour les établissements de Santé va être proposé par CERTIVEA à compter de l'automne 2022.**

Ce nouveau référentiel est construit sur la base de 4 engagements :

- Qualité de vie
- Respect de l'environnement
- Performance économique
- Management responsable

[En savoir plus ...](#)

---



## HOSPIMEDIA : La transition écologique passe par des ressources financières encore peu axées santé

Les établissements de santé et médico-sociaux ne sont pas identifiés comme prioritaires dans les accompagnements financiers nationaux et locaux mis en place. Pourtant, le programme Actee apporte des solutions tout comme la Banque des territoires qui reste pour l'heure peu sollicitée. Avant le financement, l'ingénierie du projet est primordiale.

- **Comment s'organiser ?**
- **Programme ACTEE de la FNCCR (notamment en région PDL)**
- **Banque des territoires : Intracting & prêts à impact**
- **Quelle pérennisation pour les CTEES ?**

En savoir plus ...

### Fiche d'auto-évaluation

Sommaire de la fiche d'auto-évaluation

#### 2. Intérêt d'un contrat de maintenance

#### 3. Points impératifs à faire figurer dans un contrat de maintenance

3.1 & 3.2. Périmètre

3.3. Prise en charge et restitution des installations

3.4. Encadrement de la communication entre les parties

3.5. Obligations du Titulaire

3.6. Pénalités

#### 4. Autoévaluation

4.1. Périmètre fonctionnel

4.2. Prestations maintenance - P2

4.2.1. Exploitation technique

4.2.2. Suivi des températures

4.2.3. Suivi des consommations

4.2.4. Communication avec l'exploitant

4.2.5. Gammes de maintenance

4.3. Pénalités

4.4. Analyse de l'état des installations

4.4.1. Notion de durée de vie théorique

4.4.2. Fluides frigorigènes

# Connaitre, suivre et optimiser son contrat d'exploitation, un levier nécessaire pour pérenniser votre démarche !

ALTEREA en collaboration avec le "Dispositif ETE", vous a proposé un webinaire le jeudi 21 mars 2024 dernier.

**Objectifs :** Points incontournables, Points de vigilance & Auto-évaluation dans le but de vous aider à mieux "cadrer" CHAQUE partie de votre contrat d'exploitation !

**Vous l'avez loupé ?** Pas de souci, venez télécharger le support et/ou regardez le replay !

Support & replay

## OUTILS



## Nos fiches "Boîte à outil" - EN TOTALITÉ

- 01 – Achat d'énergie dans un contexte tendu et volatil
- 02 – Décret tertiaire : Réussir les différentes étapes
- 03 – Optimiser contrat d'exploitation CVC + Fiche pédagogique & auto-évaluation
- 04 – Campagne de mesure des températures pour optimiser les réseaux chauffage
- 05 – Campagne de mesure des températures pour réduire inconfort estival
- 06 – Décret BACS (GTC/GTB) & Bonification CEE
- 07 – Énergies renouvelables (EnR) & Aides associées (Fonds Chaleur)
- 08 – Synthèse des aides financières
- 09 – Faire un état des lieux des ces équipements et le zoning associé
- 10 – Commissionnement énergétique
- 11 – Inconfort estival : Solutions passives et semi-passives
- 12 – Optimisation des équipements en cuisine collective
- 13 – Se doter de son « Conseiller Énergie » en interne
- 14 – Déployer une campagne de sensibilisation efficace

- 15 – Mettre en place une plate-forme de management de l'énergie
- 16 – Projet investissement : Bien le gérer et points de vigilance + Offre de service
- 17 – Réduire ses consommations d'eau
- 18 – Offre de service « Efficience & Développement Durable (EDD) » de la MAPES

Télécharger nos fiches "Boîte à outils"

## Nos outils "indispensables" - **CLIQUEZ POUR DÉCOUVRIR**

### 1 / **Parcours énergie** :

Mettre en place une démarche structurée d'efficacité énergétique !

### 2 / **Suivi énergétique** :

Suivre, analyser et optimiser ses consommations d'une manière simple et efficace !

### 3 / **État des lieux & Zoning** :

Pour connaître vos équipements et les usages des zones associées !

### 4 / **Plan d'actions & "Quick-Wins"** :

Des actions simples par poste énergétique pour réduire fortement vos consommations !

### 5 / **Base documentaire** :

Donner de l'autonomie aux établissements en centralisant des informations utiles !

### 6 / **Webinaires** :

Des thématiques techniques traitées par des experts pour enlever les idées reçues !

### 7 / **Sensibilisation** :

Déployer une campagne de sensibilisation structurée grâce au guide pratique des 15 écogestes et des 5 posters pédagogiques.

## AGENDA



**WEBINAIRE : CPE - Dans quels cas est-il pertinent ? Comment bien le suivre en interne ? Comment le "challenger" ?**

Le "Dispositif ETE" en collaboration avec GREENFLEX, vous propose un webinaire le **jeudi 23 mai 2024 de 11h00 à 12h00**.

## Objectifs :

A l'issue de ce webinaire vous aurez toutes les clefs pour comprendre l'intérêt d'une étude AMO CPE, savoir si il est opportun (en fonction de vos besoins et ressources interne) de se "lancer" dans ce type de contrat mais aussi de savoir "challenger" votre prestataire chaque année.

## Programme :

- ✓ Introduction + Présentation du "Dispositif ETE" en santé en PdL
- ✓ Définition "structurée" : CPE vs Contrat exploitation avec "Intéressement"
- ✓ Intérêt (ou non) d'appliquer d'un CPE ? (fonctionnement via "logigramme")
- ✓ Synthèse de la campagne des 3 études d'opportunité CPE en santé
- ✓ Outils
- ✓ Échanges & Questions / Réponses

Ce webinaire est accessible à tous les profils (direction, maintenance, conseiller énergie) pas besoin d'être un expert pour comprendre les enjeux que nous allons vous présenter !

▶ Attention non-accessible aux professionnels ▶

Inscription



### Série de webinaires ANAP : "Faites des économies sur vos travaux"

Participez au webinaire organisé avec la CNSA, pour en savoir plus sur le dispositif fiscal qui permet d'appliquer une TVA à 5,5% pour vos travaux.

🔧 **Toutes les clés pour comprendre** et bénéficier de la TVA à taux réduit.

🏠 **Retour d'expérience** du GCSMS des EHPAD publics du Val-de-Marne.

Pour en savoir plus, en attendant : [ICI en base de page](#)

Inscription



### Série de webinaires ANAP : "Tout savoir sur le cadre réglementaire !"

8 webinaires pour tout savoir sur le cadre juridique des principales réglementations Développement durable ! Déchets, restauration, énergie, mobilité... : Chaque RDV sera l'occasion de faire un focus réglementaire et de s'inspirer de retours d'expérience concrets d'établissement !

- 11 avril de 09h à 10h : Tri et collecte des déchets
- 25 avril de 09h à 10h : Trajet domicile-travail
- 16 mai de 09h à 10h : Gestion des parkings
- 30 mai de 09h à 10h : Réduction des déchets plastiques
- 13 juin de 09h à 10h : Verdissement de la flotte automobile

Programme & Inscription

Retrouvez nos événements & journées régionales

## DISPOSITIF ETE : Contexte & Candidature

En mai 2021, l'**ARS Pays de la Loire** et la **FNCCR** ont signé une convention pilote "PENSEE" en mobilisant les acteurs du territoire et l'intégration de **CME** sur chaque département. Fin 2022, l'AMI **ANAP/DGOS/CNSA** vient renforcer ce dispositif avec le réseau des **CTEES** en région Pays de la Loire.

**L'objectif** est d'accompagner les établissements sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) à structurer une démarche

d'efficacité énergétique simple avec des actions rapides pour générer des économies d'énergie efficaces.

La **MAPES** assure la **coordination régionale du Dispositif ETE** (réseau CME + CTEES) en santé en Pays de la Loire.

Pour information, le Dispositif ETE a pris fin au 31/12/2023. Actuellement, nous débutons / préparons le nouveau **Dispositif ETE 2** qui s'étalera sur la période du 01/01/2024 au 31/09/2026 !

**Synthèse "Dispositif ETE" : Quel bilan chiffré pouvons-nous faire des 2,5 ans d'accompagnement ? [20 slides et/ou 20 minutes](#)**



The image is a promotional graphic for a synthesis report. At the top left is the logo for 'Efficacité Transition Energétique en Santé Pays de la Loire', featuring a stylized house and leaves. At the top right is the 'mapes' logo, which shows a map of the Pays de la Loire region. The central text reads 'Synthèse en 20 slides Dispositif ETE en santé en PdL' in large, bold letters, with '01/06/2021 à 31/12/2023' below it. The bottom half of the graphic features a colorful illustration of a modern hospital building with a red cross, a red ambulance, and a man and a woman in white lab coats reviewing documents. In the background of the illustration, there are wind turbines and solar panels, symbolizing energy transition.

[Candidater au dispositif ETE](#)



This section displays the logos of the organizations involved in the ETE program. From left to right: the 'Efficacité Transition Energétique en Santé Pays de la Loire' logo; the French Republic logo with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'; the 'ARS Agence Régionale de Santé Pays de la Loire' logo; the 'ACTEE PROGRAMME' logo with the text 'Financer et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics'; the 'CTEES PAYS DE LA LOIRE' logo; the 'l'anap' logo with the text 'agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale'; the 'DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS' logo from the 'MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ'; and the 'cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie' logo.

Pour plus d'information contactez : [ete@mapes-pdl.fr](mailto:ete@mapes-pdl.fr)



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages

[Désabonnez-vous ici](#)

[www.mapes-pdl.fr](http://www.mapes-pdl.fr)

